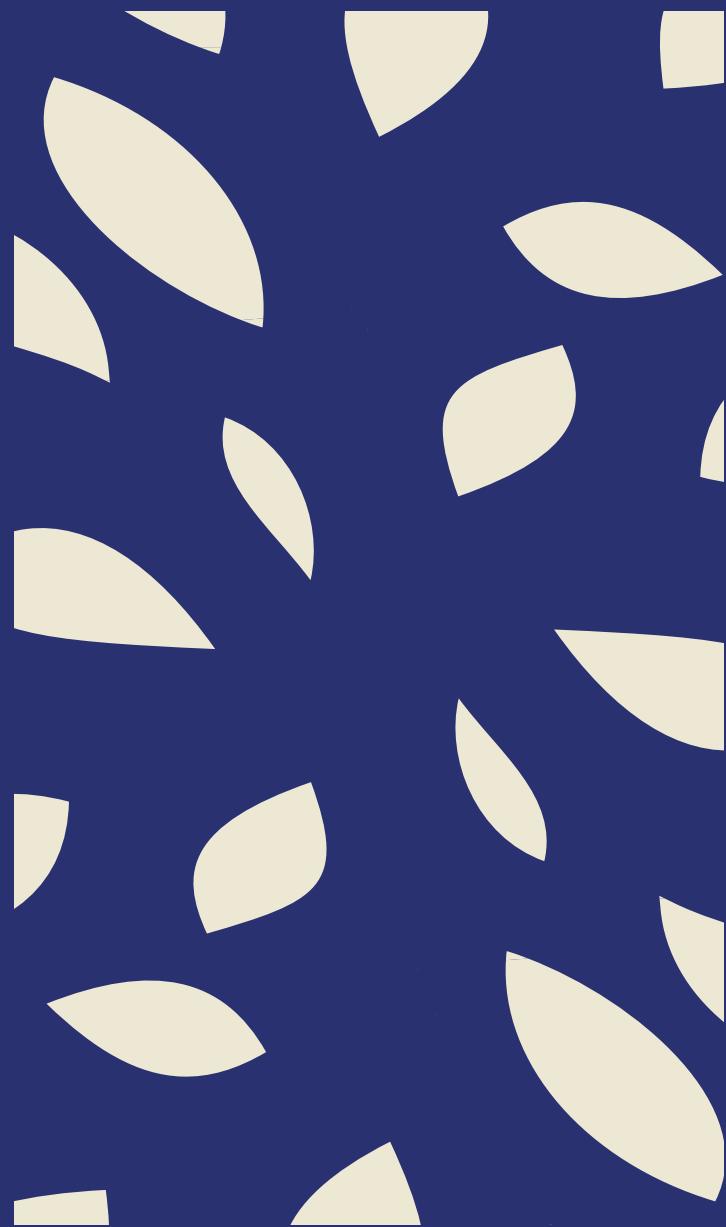


RAPPORT D'ACTIVITÉ



2024

 **Sifurep**
SERVICE PUBLIC FUNÉRAIRE



Page 3. Édito du président

Page 4. Qui sommes-nous ?

- Notre rôle
- Notre histoire

Page 7. Notre gouvernance

- Le Bureau et les instances
- Le Comité syndical (liste des délégués au 31 décembre 2024)

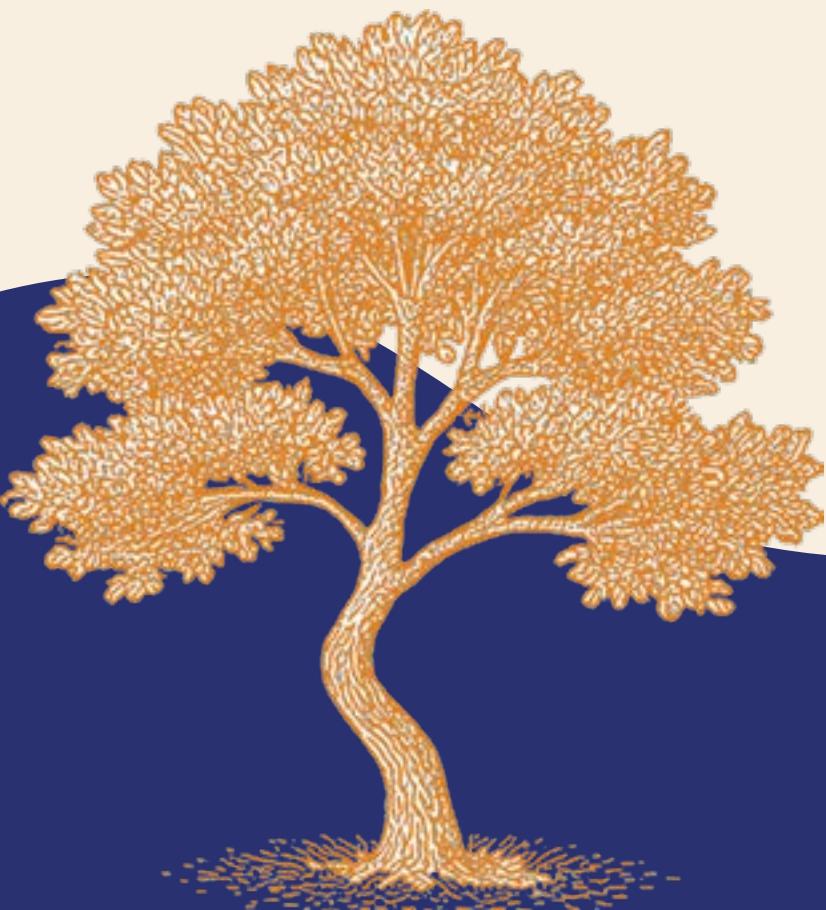
Page 11. Nos missions

- Proposer des obsèques de qualité à un tarif négocié aux villes et aux habitants
- Répondre aux besoins de la population francilienne en matière d'équipements funéraires
- Aider les villes adhérentes à préserver et à valoriser leur patrimoine sépulcral
- Partager une expertise et sensibiliser sur le sujet du funéraire

Page 15. L'année 2024

- Évènements marquants
- Chiffres clés

Page 19. Les cartes du Sifurep



2020
2025

Le **Sifurep**, c'est 120 ans
d'engagement à vos côtés !

A l'occasion de l'édition de ce rapport d'activité 2024, je souhaitais partager avec vous la fierté d'avoir célébré, en juin dernier, l'anniversaire exceptionnel du Sifurep à bord de l'Excellence. Il y a 120 ans déjà, nos prédécesseurs avaient tracé le chemin d'un service public ambitieux et engagé pour répondre aux besoins du territoire francilien en matière funéraire. Au fil des décennies, le **Sifurep** a su s'adapter aux nombreuses évolutions de notre société, mais également aux changements législatifs, avec une constance remarquable dans son engagement à agir concrètement au service des villes et de leurs habitants.

Cette belle histoire commence en janvier 1905, lorsque le Préfet du département de la Seine, Justin de Selves, invite l'ensemble des Maires à participer à une conférence intercommunale. Il était loin de se douter que celle-ci allait aboutir, quelques mois plus tard, à la création du plus grand syndicat funéraire de France. En effet, le 22 décembre 1905, 31 communes décident de s'engager dans une coopération intercommunale alors inédite en France pour la prise en charge des défunt en créant le Syndicat intercommunal pour le service extérieur des pompes funèbres.

Théodore Tissier, Maire de Bagneux et premier Président de notre Syndicat, avait compris les enjeux funéraires de l'époque et avait réussi à convaincre les élus de banlieue de se fédérer autour de cette cause. La création puis le développement continu du **Sifurep** ont ainsi traversé des contextes politiques parfois tendus, des métamorphoses institutionnelles, des guerres, des pressions démographiques, l'industrialisation et la densification de l'agglomération parisienne. Et pourtant, de tous temps, le **Sifurep** a su répondre aux besoins de la population et assurer ses missions de service public funéraire. Aujourd'hui, le **Sifurep** compte 124 communes adhérentes ou en cours d'adhésion, 83 d'entre-elles sont, par ailleurs, adhérentes à sa centrale d'achat. Depuis 2020, ce sont près de 18 nouvelles communes qui ont souhaité adhérer à notre syndicat. Concrètement, ce sont plus de 5 000 familles qui, chaque année, organisent des obsèques avec le Sifurep. Nos 2 chambres

funéraires accueillent environ 2 500 défunt et nos 5 crématoriums près de 10 000 défunt par an. Il y a plus de 20 ans maintenant, alors que la crémation était encore marginale, les élus du **Sifurep** avaient décidé de construire les premiers crématoriums du Sifurep pour accompagner le développement de cette pratique funéraire et répondre aux besoins des familles.

Entre 1976 et 2007, 11 crématoriums ont été mis en service en Ile-de-France dont la moitié par notre Syndicat. Aujourd'hui, nous travaillons avec les communes et nos partenaires pour agrandir nos crématoriums et en construire des nouveaux.

Ces quelques chiffres que je viens de vous citer illustrent parfaitement que depuis sa création, le **Sifurep** a été témoin et acteur de changements extraordinaires. Il a su être et rester à l'avant-garde, en adaptant ses services pour répondre aux exigences croissantes d'une société en constante évolution. D'ailleurs, je profite de ce rapport d'activité, pour vous annoncer que nous avons souhaité avec les membres du Bureau, que notre syndicat, fidèle à son esprit novateur, travaille sur l'aquamation. Tout le monde ne connaît pas encore ce procédé de crémation par l'eau, mais un travail va être mené par le Sifurep tant au niveau législatif qu'au niveau opérationnel pour étudier les opportunités de ce nouveau mode funéraire et permettre son développement sur nos communes.

Vous l'aurez compris, le **Sifurep** est plus qu'un simple syndicat intercommunal. Fidèle à son histoire, le **Sifurep** est un acteur public reconnu dont les actions tangibles soutiennent nos communes et les familles qui y vivent. Il facilite le quotidien de nos villes grâce à sa centrale d'achat, il partage des expériences, ouvre des débats et permet de réfléchir sur l'avenir lors des nombreux événements qu'il organise et notamment son colloque annuel.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2024.

Ce nouveau format vous propose, pour la première fois, des indicateurs qui vous permettront, de mieux appréhender les évolutions et les enjeux qui sont les nôtres aujourd'hui... et pour les années à venir.

Jacques KOSSOWSKI,
Président du Sifurep
Maire de Courbevoie



Le Sifurep

Notre rôle

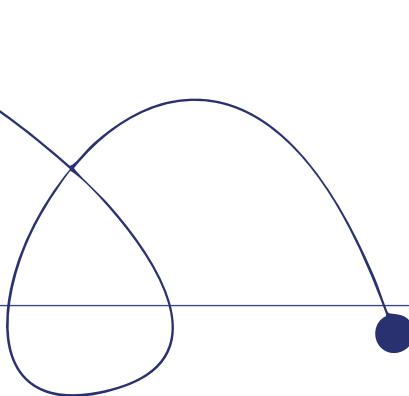
Fournir un service public funéraire essentiel

Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne, le **Sifurep** est le partenaire privilégié des collectivités d'Île-de-France dans le domaine du funéraire. Pour le compte de ses adhérents, le syndicat a pour missions **d'organiser, de gérer et de contrôler le service public funéraire de son territoire**. A ce titre, il permet à plus de 4,5 millions d'habitants de bénéficier de **tarifs obsèques** négociés ou de prises en charges gratuites, sous conditions d'éligibilité. Par l'intermédiaire de sa centrale d'achat, il aide également les villes dans **la gestion de leurs cimetières**. Enfin, il assure une mission de conseil et d'animation sur tous les sujets en lien avec le funéraire. Sur un marché fortement concurrentiel, il veille à maintenir un service public de référence à un prix juste pour les communes et leurs habitants.

Ces missions sont exercées avec éthique et transparence dans le respect et la déontologie du service public.

Le funéraire un secteur à part, entre mission publique et enjeux économiques.

Le funéraire constitue une mission de service public que tout citoyen sollicite à un moment donné de sa vie, dans une situation de deuil et donc de vulnérabilité. Mais il est aussi un secteur ouvert à la concurrence, avec de forts enjeux économiques. Cette particularité renforce les exigences de transparence et de régulation par les pouvoirs publics. Le **Sifurep** fait partie de ces acteurs publics de contrôle et de régulation du secteur funéraire.



Notre histoire

Partenaires des collectivités depuis 120 ans

2025, le Syndicat fête ses 120 ans !

Le 17 juin dernier, le Sifurep a célébré ses 120 ans sous le thème du voyage. Un voyage tout d'abord historique retracant la création du premier syndicat funéraire de France, son rôle déterminant dans le développement de la crémation en Île-de-France, ainsi que son évolution au fil du temps pour diversifier ses actions, anticiper les besoins des habitants et améliorer de façon constante la prise en charge des défunt, toujours dans le respect de leur dignité.

Les participants ont eu l'honneur d'assister à une table ronde intitulée « *De l'alliance territoriale à l'innovation funéraire* » réunissant **Manon Moncoq**, anthropologue, **Juliette Cazes**, spécialiste des rites funéraires, **Martin Julier-Costes**, socio- anthropologue et **Pierre Vidallet**, expert en aquamation et en crémation. Animée par **Jean-Marc Proust**, cette table ronde a permis à nos invités de partager leurs analyses sur l'évolution des pratiques funéraires, le rôle des collectivités et les enjeux environnementaux, dont les nouvelles techniques comme l'aquamation.

Un retour historique, présenté par **Emmanuel Bellanger**, historien et auteur de « *La mort, une affaire publique* » (2008), a permis de retracer les grandes étapes de l'évolution du Syndicat. Ce voyage s'est poursuivi par une croisière sur la Seine où nos élus et nos partenaires ont pu échanger avec **Benoit Gallot**, conservateur du Père Lachaise et auteur du livre « *La vie secrète d'un cimetière* » qui a eu la gentillesse de dédicacer son ouvrage dans une édition spéciale réalisée à l'occasion de 120 ans du Sifurep.



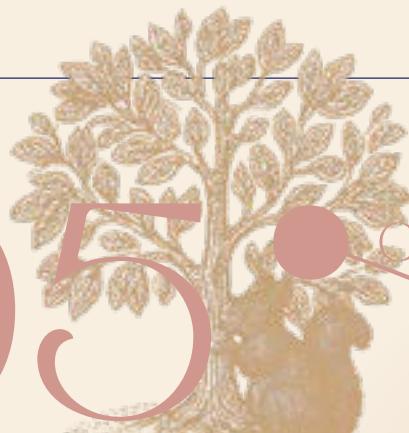
En 2024, 116 communes franciliennes ont fait le choix d'offrir la possibilité à leurs habitants de bénéficier des tarifs négociés et des équipements du Sifurep.

LES COMPÉTENCES ET ÉQUIPEMENTS DU SIFUREP EN 2024

- Service extérieur des Pompes Funèbres
- 2 Chambres funéraires
- 5 Crématoriums



1905



CRÉATION DU SIFUREP

- LE SEPF EST CONFIÉ AUX COMMUNES



- 11 CRÉMATORIUMS ONT ÉTÉ MIS EN SERVICE EN ILE-DE-FRANCE DONT LA MOITIÉ PAR LE SIFUREP

1976 2007

1993



- LA LOI DONNE LA LIBERTÉ AUX FAMILLES DE CHOISIR LEUR ENTREPRISE FUNÉRAIRE

- CRÉATION DE LA CENTRALE D'ACHAT DU SIFUREP



2011

Notre gouvernance

Le Bureau et les instances

Le **Sifurep** est administré par 116 délégués titulaires et autant de suppléants, désignés par les collectivités adhérentes au sein de leur assemblée délibérante. Ensemble, ils composent le Comité syndical, l'instance décisionnelle chargée de définir les orientations stratégiques du syndicat. La mise en œuvre de ces décisions est ensuite assurée par l'équipe du **Sifurep**, sous l'impulsion de son directeur général. Le Comité syndical se réunit en moyenne trois fois par an. Ces séances sont préparées en amont par le Bureau syndical, composé d'un **Président** et de 12 **Vice-Présidents**. En 2024, le Comité s'est réuni à trois reprises et a adopté 35 délibérations portant notamment sur les délégations de service public, le budget et la politique générale du Syndicat.

Le Syndicat dispose également de deux commissions syndicales annuelles :

- La commission « équipements funéraires » traitant toutes les questions relatives aux crématoriums et aux chambres funéraires du **Sifurep**.
- La commission « services funéraires » traitant de tous les services funéraires mis en œuvre par le **Sifurep** comme le service extérieur des pompes funèbres, la centrale d'achat et les consultations funéraires.

LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

1
Christian METAIRIE
1^{er} Vice-Président
Maire d'Arcueil

2
Jean MILCOS
2^{ème} Vice-Président
Conseiller municipal de Clamart

3
Hassan HMANI
3^{ème} Vice-Président
Conseiller municipal de Nanterre

4
Bernard GAHNASSIA
4^{ème} Vice-Président
Maire-adjoint de Puteaux

5
Serge FRANCESCHI
5^{ème} Vice-Président
Maire-adjoint d'Alfortville

6
Claire DELESSARD
6^{ème} Vice-Présidente
Conseillère municipale de Maisons-Alfort

7
Fatah AGGOUNE
7^{ème} Vice-Président
Maire de Gentilly

8
Stéphane PERRIN-BIDAN
8^{ème} Vice-Président
Maire-adjoint de Suresnes

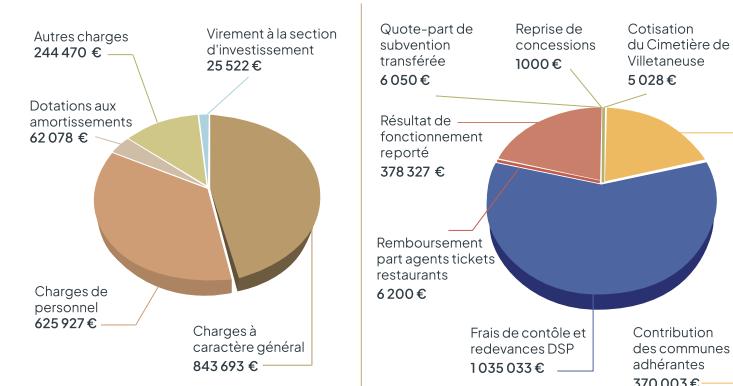
9
Eveline NOURY
9^{ème} Vice-Présidente
1^{ère} Maire-adjointe de Boissy-saint-Léger

10
Samira YAZIDI
10^{ème} Vice-Présidente
Conseillère municipale d'Épinay-sur-Seine

11
Christian LAGRANGE
11^{ème} Vice-Président
Conseiller municipal des Lilas

12
Éric COUTURE
12^{ème} Vice-Président
Maire-adjoint au Perreux-sur-Marne

RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES PRINCIPALES DE FONCTIONNEMENT



Les ressources financières du Sifurep

En 2024, pour soutenir son activité et son développement, le budget du **Sifurep** s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de **1 801 690 €** en section de fonctionnement. La section d'investissement s'équilibre, quant à elle, à hauteur de **169 952 €**. Ces flux financiers proviennent principalement des redevances et frais de contrôle versés par les délégataires. Le **Sifurep** perçoit également des contributions versées par ses villes adhérentes. Ces dernières participent aux charges du syndicat afin qu'il puisse exercer les compétences transférées. Enfin, les villes ayant adhéré à la centrale d'achat du **Sifurep** payent une cotisation annuelle et une cotisation additionnelle par marché souscrit.



Jacques KOSSOWSKI,
Président du Sifurep
Maire de Courbevoie

« Il n'y a pas de clivage politique face à la mort. Nous arrivons toujours à trouver un consensus et avons une volonté commune de répondre aux besoins de nos administrés et de les accompagner dans ce moment si difficile. »

Jacques KOSSOWSKI

Le comité syndical (liste des délégués au 31 décembre 2024)

ALFORTVILLE Serge FRANCESCHI Vice-Président Geneviève CHARPANTIER Déléguée suppléante	BIÈVRES Paul PARENT Délégué titulaire Anne PELLETIER-LE BARBIER Déléguée suppléante	CHARENTON-LE-PONT Valérie LYET Déléguée titulaire Chantal LEHOUT- POSMANTIER Déléguée suppléante	COURBEVOIE Jacques KOSSOWSKI Président du Sifurep Marie-Pierre LIMOGES Déléguée suppléante	GENNEVILLIERS Isabelle MASSARD Déléguée titulaire Laurent NOEL Délégué suppléant
ANTONY Christiane ENAME Déléguée titulaire Isabelle ROLLAND Déléguée suppléante	BOBIGNY Jean-François HIRSCH Délégué titulaire Evelyne PLANTE Déléguée suppléante	CHÂTENAY-MALABRY Patrick DESSEN Délégué titulaire Gilles DEBROSSE Délégué suppléant	CRÉTEIL Michel WANNIN Délégué titulaire Alain DUKAN Délégué suppléant	GENTILLY Fatah AGGOUNE Vice-Président Nadine HERRATI Déléguée suppléante
ARCUEIL Christian METAIRIE Vice-Président Maryvonne LÉGOURD-ROCHETEAU Déléguée suppléante	BOIS-COLOMBES Gilles CHAUMERLIAC Délégué titulaire Cédric KLEIN Délégué suppléant	CHÂTILLON Stéphane JACQUOT Délégué titulaire Nicole MENDY Déléguée suppléante	DRANCY Romain DACHIVILLE Délégué titulaire Merzouba COCOZZA Déléguée suppléante	GONESSE Jean- Michel DUBOIS Déléguée titulaire Rachid TOUIL Délégué suppléant
ARGENTEUIL Tania de AZEVEDO Déléguée titulaire Nadir SLIFI Délégué suppléant	BOISSY-SAINT-LÉGER Eveline NOURY Vice-Présidente Michel BARTHES Délégué suppléant	CHAVILLE Hervé LIÈVRE Délégué titulaire Marc GIRONDOT Délégué suppléant	DUGNY Michel CLAVEL Délégué titulaire Martine BRASSEUR Déléguée suppléante	GRIGNY Philippe RIO Déléguée titulaire Pascal TROADEC Délégué suppléant
ASNIÈRES-SUR-SEINE Sylvie MEYNARD Déléguée titulaire Danielle GUETTE Déléguée suppléante	BONDY Nézha DECOURRIERE Déléguée titulaire Farid BELKEBIR Délégué suppléant	CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE Jean-François FABRE Délégué titulaire Christine COURTOIS Déléguée suppléante	ENNERY Marie-Agnès PITOIS Déléguée titulaire Jean Marie RUFFIANDIS Délégué suppléant	ISSY-LES-MOULINEAUX Etienne BERANGER Déléguée titulaire Christine HELARY-OLIVIER Déléguée suppléante
AUBERVILLIERS José LESERRE Délégué titulaire Véronique DAUVERGNE Déléguée suppléante	BONNEUIL-SUR-MARNE Virginie DOUET-MARCHAL Déléguée titulaire Boumedine BEMMOUSSAT Délégué suppléant	CHEVILLY-LARUE Hermine RIGAUD Déléguée titulaire Barbara LORAND-PIERRE Déléguée suppléante	EPINAY-SUR-SEINE Samira YAZIDI Vice-Présidente Farid BENYAHIA Délégué suppléant	IVRY-SUR-SEINE Méhadée BERNARD Déléguée titulaire Guillaume SPIRO Délégué suppléant
AULNAY-SOUS-BOIS Chantal MOREAU Déléguée titulaire Fouad EL KOURADI Délégué suppléant	BOULOGNE-BILLANCOURT Michel AMAR Délégué titulaire Philippe MARAVAL Délégué suppléant	CHOISY-LE-ROI Vasco COELHO Délégué titulaire Marina BRULANT Déléguée suppléante	FLEURY-MÉROGIS Danielle MOISAN Déléguée titulaire Martine GOESSENS Déléguée suppléante	JOINVILLE-LE-PONT Hélène DECOTIGNIE Déléguée titulaire Laurent OTTAVI Délégué suppléant
AUVERS-SUR-OISE Marc LE BOURGEOIS Délégué titulaire Cécile HEBERT-JACQUET Déléguée suppléante	BOURG-LA-REINE Virginie BARBAUT Déléguée titulaire Sylvie COURTOIS Déléguée suppléante	CLAMART Jean MILCOS Vice-Président Pierre CRESPI Délégué suppléant	FONTENAY-AUX-ROSES Cécile COLLET Déléguée titulaire Gabriela REIGADA Déléguée suppléante	LA COURNEUVE Bacar SOILIHI Déléguée titulaire Julien BAYARD Délégué suppléant
BAGNEUX Ingrid BIDAULT Déléguée titulaire Fanny DOUVILLE Déléguée suppléante	BRY-SUR-MARNE Rodolphe CAMBRESY Délégué titulaire Chrystel DERAY Déléguée suppléante	CLICHY-LA-GARENNE Agnès DELACROIX Déléguée titulaire Michael ALBOU Délégué suppléant	FONTENAY-SOUS-BOIS Loïc DAMIANI Délégué titulaire Clémence AVONNON ZONON Déléguée suppléante	LA GARENNE-COLOMBES Sébastien RIVET Déléguée titulaire Robert CITERNE Délégué suppléant
BAGNOLET Brahim AKOUR Délégué titulaire Edith FELIX Déléguée suppléante	CACHAN Robert ORUSCO Délégué titulaire Denis HERCULE Délégué suppléant	CLICHY-SOUS-BOIS Marie-Florence DEPRINCE Déléguée titulaire Samira TAYEBI Déléguée suppléante	FRESNES Christian CARISTAN Délégué titulaire Rachida SADANE Déléguée suppléante	LA QUEUE-EN-BRIE Philippe MOUCHARD Délégué titulaire Marie-Claude GAY Déléguée suppléante
BALLAINVILLIERS Daniel BOULLAND Déléguée titulaire Marc VIVIEN Délégué suppléant	CARRIERES-SUR-SEINE Daniel MARTIN Délégué titulaire Aline LE GUILLOUX Déléguée suppléante	COLOMBES Fatoumata SOW Déléguée titulaire Chérif MOHELLEBI Délégué suppléant	GAGNY Bénédicte AUBRY Déléguée titulaire Rolin CRANOLY Délégué suppléant	LE BLANC-MESNIL Michel COLLIGNON Délégué titulaire Jean-Philippe RANQUET Délégué suppléant
	CHAMPIGNY-SUR-MARNE Evelyne SAILLAND Déléguée titulaire Laurent JEANNE Délégué suppléant	COUBRON Claude SPIQUEL Délégué titulaire Jean-Yves CONNAN Délégué suppléant	GARCHES Jihad EL AHMAR Délégué titulaire Bruno GUERRA Délégué suppléant	LE BOURGET Danielle BANKOLE Déléguée titulaire Catarina MONTEIRO Déléguée suppléante

Le comité syndical (liste des délégués au 31 décembre 2024)

LE CHESNAY ROCQUENCOURT Aline TEMENIDES Déléguée titulaire Marie-Thérèse KELLY Déléguée suppléante	MAISONS-LAFFITTE Marie-Liesse SALIN Déléguée titulaire Ingrid COUTANT Déléguée suppléante	PANTIN Rida BENNEDJIMA Déléguée titulaire Sonia GHAZOUANI-ETTIH Déléguée suppléante	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS Jacqueline VISCARDI Déléguée titulaire Aurélien PREVOT Délégué suppléant	VANVES Xavier LEMAIRE Délégué titulaire Marta GRZESIAK Déléguée suppléante
LE KREMLIN-BICÊTRE Jacques HASSIN Délégué titulaire Véronique GESTIN Déléguée suppléante	MALAKOFF Dominique TRICHET-ALLAIRE Déléguée titulaire Jocelyne BOYAL Déléguée suppléante	PIERREFITTE-SUR-SEINE Guy JOUVENELLE Délégué titulaire Françoise MIRET Déléguée suppléante	SAINT-MAURICE Dominique DUROSELLE Déléguée titulaire Cédric DAMIEN Délégué suppléant	VAUCRESSON Diane de ROBIANO Déléguée titulaire Hélène CONNAN Déléguée suppléante
LE PERREUX-SUR-MARNE Eric COUTURE Vice-Président Pierre BUGEJA Délégué suppléant	MÉRIEL Nadège MAGNE Déléguée titulaire Christophe CHAMBELIN Délégué suppléant	PONTOISE Armelle LEGRAND-ROBERT Déléguée titulaire Annick FERRE Déléguée suppléante	SAINT-OUEN-L'AUMÔNE Roland MAZAUDIER Délégué titulaire Marie-Claude CLAIN Déléguée suppléante	VILLEJUIF Gilles LAFON Délégué titulaire Maxime PLUSQUELLEC Délégué suppléant
LE PLESSIS-ROBINSON Marc SIFFERT-SIRVENT Délégué titulaire Cyril PECRIAUX Délégué suppléant	MÉRY-SUR-OISE Patrice RENARD Délégué titulaire Bernard RIO Délégué suppléant	PUTEAUX Bernard GAHNASSIA Vice-Président Anne-Laure LEBRETON Déléguée suppléante	SAINT-OUEN-SUR-SEINE Emna SGHAÏER Déléguée titulaire Xavier DUPLOUY Délégué suppléant	VILLEMOMBLE Jovan AVRAMOVIC Délégué titulaire Françoise POLONI Déléguée suppléante
LE PRÉ-SAINT-GERVAIS Jean-Abel PECAULT Délégué titulaire Mohammed YENBOU Délégué suppléant	MONTFERMEIL Laurent CHAINY Délégué titulaire Nafy SIBY Déléguée suppléante	RIS-ORANGIS Marcus M'BOUDOU Délégué titulaire Véronique GAUTHIER Déléguée suppléante	SCEAUX Annie BACH Déléguée titulaire Claire VIGNERON Déléguée suppléante	VILLENEUVE-LA-GARENNE Sandrine HERTIG Déléguée titulaire Fatima AAZIZ Déléguée suppléante
LES LILAS Christian LAGRANGE Vice-Président Patrick BILLOUET Délégué suppléant	MONTREUIL Florian VIGNERON Délégué titulaire Michelle BONNEAU Déléguée suppléante	ROMAINVILLE Sofia DAUVERGNE Déléguée titulaire Nathalie GAUMONDY Déléguée suppléante	SEVRES Jacques VILLEMUR Délégué titulaire Denis MORON Délégué Suppléant	VILLENEUVE-SAINT-GEORGES Bernardina ALVES DA SILVA Déléguée titulaire Naoual EL OUAHTA Déléguée suppléante
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS Chantal TROTET Déléguée titulaire Sabrina ASSAYAG Déléguée suppléante	MONTROUGE Liliane GRAÏNE Déléguée titulaire Patrick XAVIER Délégué suppléant	ROSNY-SOUS-BOIS Danièle MAILLOT Déléguée titulaire Nathalie REGNAULD Déléguée suppléante	STAINS Nabila AKKOUCHÉ Déléguée titulaire Mathieu DEFREL Délégué suppléant	VILLEPINTE Christine PERRON Déléguée titulaire Zhigiao Jacques YANG Délégué suppléant
LEVALLOIS-PERRET Martine ROUCHON Déléguée titulaire Valérie FOURNIER Déléguée suppléante	NANTERRE Hassan HMANI Vice-Président Nadine ALI Déléguée suppléante	RUEIL-MALMAISON Ghania KEMPF Déléguée titulaire Jean-Simon PASADAS Délégué suppléant	SUCY-EN-BRIE Cédric MUSSO Délégué titulaire Anne-Marie BOURDINAUD Déléguée suppléante	VILLETANEUSE Majide AMMAD Délégué titulaire Yasmina ESSOM Déléguée suppléante
L'HAÿ-LES-ROSES Bernard DUPIN Délégué titulaire Catherine GAVRIL Déléguée suppléante	NOGENT-SUR-MARNE Pascale MARTINEAU Déléguée titulaire Juliette LE RUYER-FOURNIER Déléguée suppléante	RUNGIS Antoine MORELLI Délégué titulaire Philippe BENISTI Délégué suppléant	SURESNES Stéphane PERRIN-BIDAN Vice-Président Pierre PERRET Délégué suppléant	VILLIERS-LE-BEL Faouzi BRIKH Délégué titulaire Teresa EVERARD Déléguée suppléante
L'ILE-SAINT-DENIS Alain FRANÇOIS Délégué titulaire Jacques PARIS Délégué suppléant	NOISY-LE-SEC Albert PRISSETTE Déléguée titulaire Jean-Luc LE COROLLER Délégué suppléant	SAINT-CLOUD Annie POTHIER Déléguée titulaire Jean-Christophe PIERSON Délégué suppléant	THIAIS Guylaine TORCHEUX Déléguée titulaire Christian LE BOT Délégué suppléant	VITRY-SUR-SEINE Ludovic LECOMTE Délégué titulaire Rachida KABBOURI Déléguée suppléante
MAISONS-ALFORT Claire DELESSARD Vice-Présidente Jean-Luc CADEDDU Déléguée suppléant	ORLY Thierry ATLAN Délégué titulaire Hocine TROUCKY Délégué suppléant	SAINT-DENIS Christophe PIERCY Délégué titulaire Alice RONGIER Déléguée suppléante	TREMBLAY-EN-FRANCE Thierry GODIN Délégué titulaire Virginie DE CARVALHO Déléguée suppléante	
	ORMESSON SUR MARNE Guy MARTIN Délégué titulaire Pierre DUSSEL Délégué suppléant	SAINT-MANDÉ Julien WEIL Délégué titulaire Marc MEDINA Délégué suppléant	VALENTON Hasana SADIKI Déléguée titulaire Kamel BELKHIRI Délégué suppléant	

Nos missions

Parce que chaque adieu doit se faire dans le respect et la sérénité, il est essentiel que les familles puissent **compter sur des obsèques respectueuses et accessibles**. Le Sifurep veille ainsi à honorer la mémoire des défunt avec dignité tout en soutenant les vivants par un **accompagnement juste et apaisé**, afin que le deuil puisse être traversé sans inquiétude matérielle supplémentaire.

1. Proposer des obsèques de qualité à un tarif négocié aux villes et aux habitants *

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?

Pour que les villes et leurs habitants puissent bénéficier des offres proposées par le Service Extérieur des Pompes Funèbres (SEPF) du Sifurep il faut cumuler les conditions suivantes :

- Le défunt doit être domicilié sur le territoire d'une commune adhérente au Sifurep
- Le défunt doit être décédé sur le territoire d'une commune adhérente au Sifurep ou sur la ville de Paris intra-muros ou en Île-de-France à 10 km maximum d'une commune située sur le territoire du Sifurep
- La mise en bière doit être effectuée sur le territoire d'une commune adhérente au Sifurep ou sur la ville de Paris
- La cérémonie, la crémation ou l'inhumation doivent se dérouler sur le territoire d'une commune adhérente au Sifurep

*Les familles restent libres de choisir l'opérateur funéraire de leur choix.

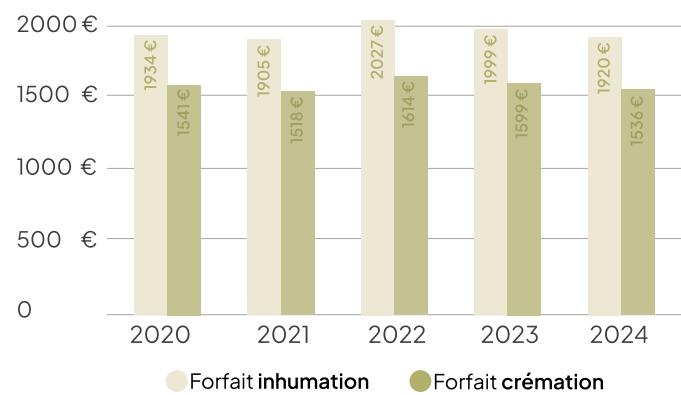
REMISES, FORFAITS ET GRATUITÉS POUR LES VILLES ADHÉRENTES ET LEURS HABITANTS

1. Pour un choix « à la carte », des tarifs de prestations remisés sur le catalogue général PFG et Dignité Funéraire, inférieurs de 10 % en moyenne aux tarifs appliqués au grand public.

2. Pour un choix « packagé », des forfaits adaptés :

Ils offrent une solution complète incluant l'organisation et la préparation des obsèques, le convoi avec corbillard et chauffeur, les porteurs, un maître de cérémonie, ainsi que, le cercueil, le capiton et l'emblème. Ils ne comprennent pas le transport de corps avant mise en bière ni le séjour en chambre funéraire.

- 1536 € TTC pour une crémation
- 1920 € TTC pour une inhumation



Évolution des tarifs selon une formule de révision contractuelle

3. Pour aider les parents, le Sifurep propose (sur présentation d'un certificat de décès) :

- La gratuité des obsèques des enfants de moins d'un an
- Une remise de 50% des frais d'obsèques pour les enfants de 1 à 18 ans

4. Pour les défunt les plus démunis : La prise en charge gratuite des obsèques des personnes dépourvues de ressources dès lors qu'elles sont décédées sur le territoire du Sifurep (sur la base d'un certificat du Centre Communal d'Action Sociale établi par une ville adhérente)

Chaque année, le Sifurep édite un encart tarifaire détaillant les forfaits proposés aux villes et à leurs habitants.

2. Répondre aux besoins de la population francilienne en matière d'équipements funéraires

Des équipements de proximité, répartis sur le territoire : le Sifurep s'engage à répondre aux besoins des habitants en mettant à leur disposition des infrastructures funéraires accessibles et adaptées. Crématoriums et chambres funéraires sont implantés au plus près des populations, afin de garantir un service de qualité. En 2024, au travers de contrats de délégation de service public, le Sifurep gère **5 crématoriums et 2 chambres funéraires**. En tant qu'autorité concédante, le Sifurep établit le cahier des charges qui définit le contenu et les conditions d'exécution du service au sein de ces équipements, choisit les délégataires qui ont pour mission d'exploiter ces équipements et a en charge le contrôle de leurs activités, dans le respect d'un service public funéraire de proximité de qualité.

Chambres funéraires

Les chambres funéraires sont des équipements qui accueillent les corps des personnes décédées avant l'inhumation ou la crémation. Les chambres funéraires de Montreuil et de Nanterre sont exploitées par OGF.

Crématoriums

Les crématoriums sont les établissements où sont crématisés les corps des défunt. Ils disposent tous d'un jardin du souvenir pour les familles qui souhaitent disperser les cendres du défunt sur place. Pour répondre à l'augmentation des demandes de crémation, le Syndicat a négocié des contrats de délégations de service publics pour la construction et l'exploitation de plusieurs équipements répartis en Île-de-France.

- La SEM Funéraire de la ville de Paris gère le Crématorium de **Champigny-sur-Marne** dont la convention de concession a été attribuée le 1er octobre 2005.
- OGF gère les crématoriums du Parc à **Clamart** dont la convention de concession a été attribuée en 2004, le crématorium de **Montfermeil** dont la convention de concession a été attribuée en 2018, le crématorium du Val de Bièvre à **Arcueil** dont la convention de concession a été attribuée en 2023 et enfin le crématorium du Mont-Valérien à **Nanterre** dont la convention de concession a été attribuée en 2024.

Dans les crématoriums du Sifurep :

- ★ Le tarif est garanti et contrôlé dans le cadre du contrat de service public
- ★ Toutes les entreprises de pompes funèbres habilitées peuvent accéder aux services de l'équipement
- ★ Ils disposent tous d'une ou de plusieurs salles de cérémonie
- ★ La famille peut y célébrer une cérémonie civile ou religieuse
- ★ Des « Temps de mémoire » sont organisés chaque année à la période de la Toussaint et en juin pour les « tout-petits » à Champigny. Ces cérémonies proposent aux familles, ayant perdu un proche dans l'année et choisi la crémation, un moment privilégié de recueillement civil et collectif (lectures de textes, citation du nom des défunt, musiques et chants).

À SAVOIR

La législation permet aux familles de laisser l'urne un an au crématorium (dont 3 mois gratuitement), le temps de décider du lieu de destination des cendres.



3. Aider les villes adhérentes à préserver et à valoriser leur patrimoine sépulcral

Des outils au service des adhérents : le **Sifurep** accompagne les villes dans la préservation et la valorisation de leur patrimoine sépulcral. En mettant à disposition son expertise et des moyens adaptés, le Syndicat aide les collectivités à entretenir, protéger et faire vivre ce patrimoine unique, à la fois mémoire collective et lieu de recueillement.

UNE CENTRALE D'ACHAT POUR OPTIMISER LA GESTION DES CIMETIÈRES

Pour accompagner les collectivités dans la gestion de leurs cimetières, l'application des exigences légales, l'évolution des pratiques funéraires, des rites et des enjeux environnementaux, sociaux et patrimoniaux, le **Sifurep** a créé en 2011 une centrale d'achat. **L'objectif de cet outil de mutualisation est de simplifier et de maîtriser les coûts de gestion pour les villes.**

Les avantages de la centrale d'achat :

- ★ Une expertise technique et juridique du **Sifurep** (les adhérents délèguent la procédure de passation des marchés à des experts du funéraire)
- ★ Une mutualisation sur les prix et les services associés
- ★ Une offre à la carte grâce à une diversité de marchés qui peuvent être sollicités selon les besoins
- ★ Une intervention technique confiée à des professionnels du secteur (entreprises spécialisées dans le domaine du funéraire)
- ★ Des services d'information, de veille et d'accompagnement
- ★ Une qualité de relation « grands comptes » quelle que soit la taille de la collectivité
- ★ Des marchés « clés en main »

Pour répondre à des besoins et des problématiques concrètes.

Faire de la place dans les cimetières, moderniser, végétaliser ou restaurer le patrimoine funéraire. Un panel de marchés variés :

- ★ Assistance relative à l'élaboration d'un plan de reprises de sépultures
- ★ Reprises administratives de sépultures (échues et abandonnées)

- ★ Gestion des espaces verts
- ★ Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des cimetières
- ★ Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restauration du patrimoine
- ★ Optimisation des logiciels et outils numériques dans les cimetières
- ★ Transport de corps avant mise en bière

UN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR AIDER LES ADHÉRENTS À RESTAURER LEUR PATRIMOINE FUNÉRAIRE

Lors de son Comité syndical de décembre 2023, le **Sifurep** a signé une convention avec la Fondation du patrimoine afin d'aider les villes adhérentes à restaurer leur patrimoine sépulcral. En 2024, la ville de **Gentilly** a été la première ville à porter un projet de rénovation pour des stèles militaires situées dans son cimetière communal. Grâce au partenariat entre le **Sifurep** et la Fondation du Patrimoine, la ville a ainsi pu bénéficier d'une subvention de 8000 euros soit 50% du montant des travaux de restauration.



4. Partager une expertise et sensibiliser sur le sujet du funéraire

Au-delà de la gestion opérationnelle, diffuser la connaissance et créer des synergies est au cœur de notre activité. Nous partageons notre expertise et sensibilisons les acteurs du secteur funéraire et le grand public à travers un réseau d'échanges dynamiques, l'organisation d'événements thématiques, et la publication d'études de fond. Ces initiatives nous permettent de faire évoluer les pratiques et de répondre aux enjeux de demain.

LE SIFUREP ANIME UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS ET DE PARTENAIRES

Tout au long de l'année, le **Sifurep** propose à ses adhérents et à son réseau une série d'animations et d'événements afin de **partager des informations, des actualités ou simplement des sujets en lien avec le funéraire**.

Le colloque annuel

La 16ème édition du colloque s'est tenue le 30 avril 2024 autour du thème de « *L'enfance et la mort* ». Les participants ont, ainsi, pu écouter, débattre et rencontrer des intervenants spécialisés dans le deuil chez l'enfant ou le parent. Deux tables rondes, animées par **Sarah Dumont**, journaliste spécialisée dans le domaine du funéraire et du deuil en particulier, ont permis à des professionnels, des associations, des parents et des orphelins de témoigner, de partager leur expérience et leur chemin de vie.

LE COLLOQUE ANNUEL DU SIFUREP : UN ÉVÈNEMENT PLÉBISCITÉ PAR LES ADHÉRENTS ET LES PARTENAIRES !

- **2021 : funéraire et avenir, comment apprendre à vivre avec la crise sanitaire**
- **2022 : les cimetières du futur et leur dimension écologique**
- **2023 : restauration du patrimoine sépulcral et art funéraire**
- **2024 : l'enfance et la mort**
- **2025 : 120 ans, l'histoire d'une alliance territoriale au service de l'innovation funéraire**



Le petit déjeuner de la Centrale d'Achat

Ouvert à toutes les villes franciliennes, il permet de découvrir les marchés proposés par la centrale d'achat du **Sifurep**. C'est aussi le moment idéal pour rencontrer les titulaires de marchés et d'échanger avec d'autres villes sur la gestion de leurs cimetières. En 2024, le petit déjeuner a eu lieu en septembre.

Le **Sifurep** propose régulièrement des webconférences sur des thématiques variées

Elles ont vocation à répondre aux interrogations des villes sur un sujet funéraire, une actualité réglementaire ou à présenter un service ou un équipement funéraire du **Sifurep**. En 2024, les webconférences ont porté sur :

- La restauration du Patrimoine avec la Fondation du Patrimoine
- Le Printemps des Cimetières
- La gestion des carrés militaires
- La présentation du nouvel espace adhérent (Extranet)
- Les résultats de l'enquête annuelle du **Sifurep**
- Le recueil de besoins pour les marchés de la centrale d'achat

Le **Sifurep** aide ses adhérents à trouver des réponses et des solutions à des problématiques concrètes (droit funéraire, gestion des opérations et des équipements).

Il informe et forme ses adhérents aux thématiques funéraires (gestion des défunt isolés et/ ou sans ressources, mise en œuvre de la convention SEPF du **Sifurep**, gestion des carrés militaires, campagne de reprises de concessions, difficultés rencontrées lors d'exhumations ou d'inhumations par exemple). En 2024, l'équipe a encore répondu à près de 150 saisines. Les questions sont diverses et l'expertise du **Sifurep** en droit funéraire permet aux villes de solutionner leur problématique.

Le Sifurep réalise des enquêtes et partage des études
Afin que les villes puissent disposer de données faibles et comparatives quant à la gestion de leurs cimetières, le **Sifurep** réalise une enquête annuelle permettant de recueillir des informations relatives au nombre, à la durée et au type des concessions dans les cimetières. Cette enquête permet également de comparer les politiques tarifaires pratiquées ainsi que les difficultés et les bonnes pratiques. Les résultats de l'enquête 2024 sont disponibles sur le compte extranet des adhérents.

Créer votre compte personnel et sécurisé sur l'extranet du **Sifurep** en 3 clics !

Besoin d'aide à la création d'un compte ?
Contactez-nous !
adhérent@sifurep.com

Une année riche en nouveautés !



Une 1^{ère} participation aux salons de L'AMIF & de L'UMOP



Un nouveau logo



Un nouvel extranet

Évolution de la population

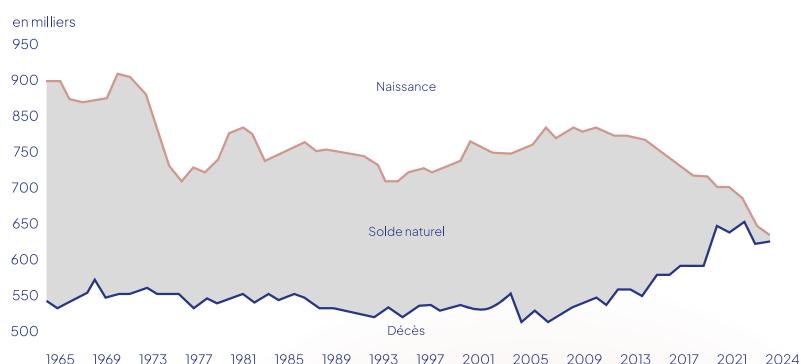
Natalité

Au 1^{er} janvier 2025, la France compte **68,6 millions d'habitants**.

La population augmente de **169 000 personnes**, soit **0,25 %** de plus qu'en 2023. Un nombre de naissances historiquement bas.

En 2024, la France compte **663 000 naissances**, soit **2,2 %** de moins qu'en 2023

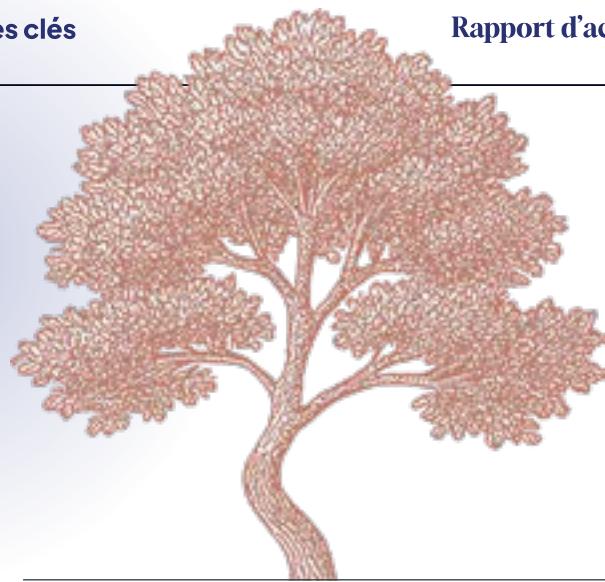
Solde naturel positif (17 000)



Mortalité

Le nombre de décès augmente de **1,1 %** en 2024 avec **646 000 personnes décédées**.

La hausse de la mortalité est liée au vieillissement des générations issues du baby-boom.



Le taux de mortalité infantile

4,1 décès pour 1 000 naissances vivantes soit **2 700 enfants décédés** avant leur premier anniversaire.

Espérance de vie

Femmes : **85,6 ans**
Hommes : **80 ans**



Le vieillissement de la population s'accélère avec le papy-boom.

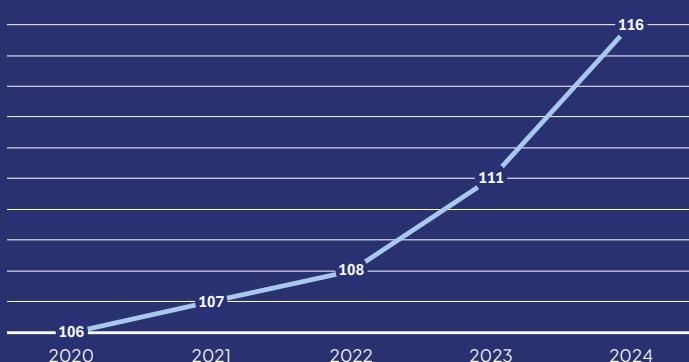
21,8 % des habitants ont **au moins 65 ans** (contre **16,3 %** en **2005**)
Cette part augmente depuis plus de trente ans.

Sources : INSEE Bilan démographique 2024.

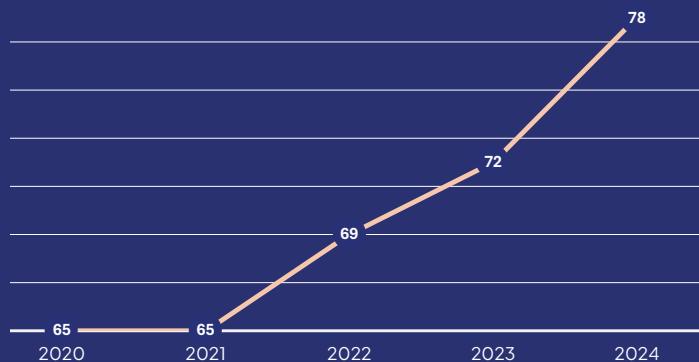


L'activité du Sifurep de 2020 à 2024

Adhésions au Syndicat



Adhésions à la Centrale d'achat



Le coût d'adhésion en euros à la **Centrale d'achat** et à ses marchés

	2020	2021	2022	2023	2024
Participation forfaitaire	964,39	962,90	968,27	982,87	1037,73
Participation additionnelle	481,75	481,45	481,13	491,44	518,86

La contribution, en euros, par habitant (adhésion au Syndicat)

2020	2021	2022	2023	2024
0,05270	0,05291	0,05366	0,05645	0,05970

Le nombre global de convois obsèques aux tarifs **Sifurep**

2020	2021	2022	2023	2024
5819	4923	4966	5329	5773

Le nombre de forfaits

	2020	2021	2022	2023	2024
Forfait inhumations	875	803	898	684	700
Forfait crémations	691	646	668	722	747
TOTAL FORFAITS	1566	1449	1566	1406	1447

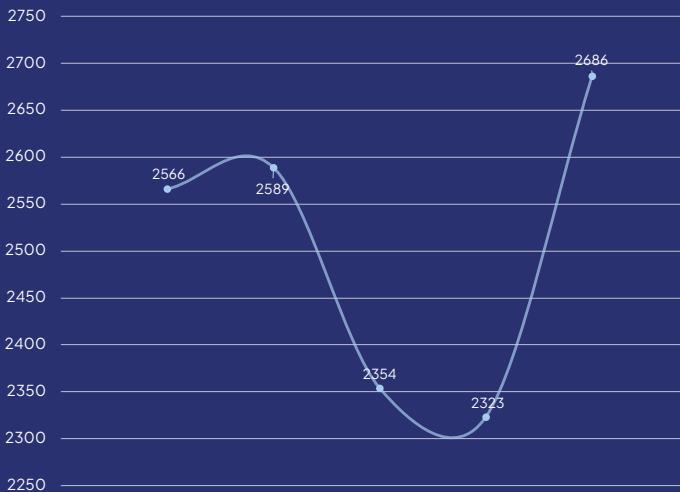
Le nombre de prises en charge gratuites de personnes sans ressources

Les enfants de moins d'1 an pris en charge gratuitement

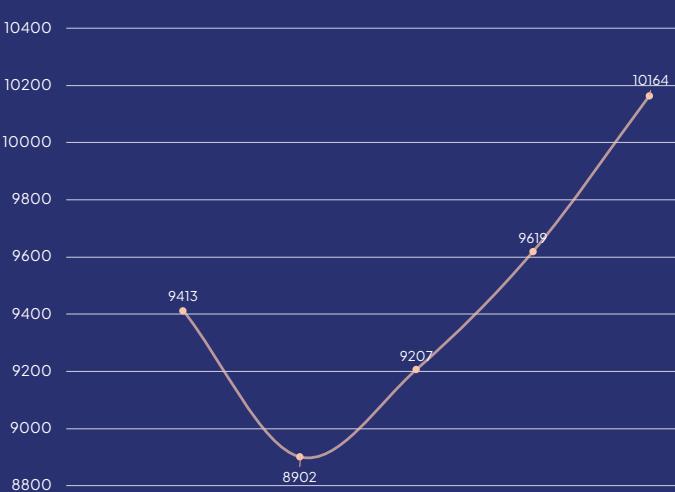
2020	2021	2022	2023	2024
326	229	310	270	385

2020	2021	2022	2023	2024
213	213	179	135	147

Admissions chambres funéraires



Nombre de crémations en crématoriums



En 2024, les admissions se répartissent de la manière suivante :

- Nanterre 1813
- Montreuil 873

En 2024, les crémations se répartissent de la manière suivante :

- Clamart 2541
- Nanterre 2493
- Champigny sur Marne 1976
- Arcueil 1691
- Montfermeil 1463



● Villes adhérentes au Sifurep

Nos équipements



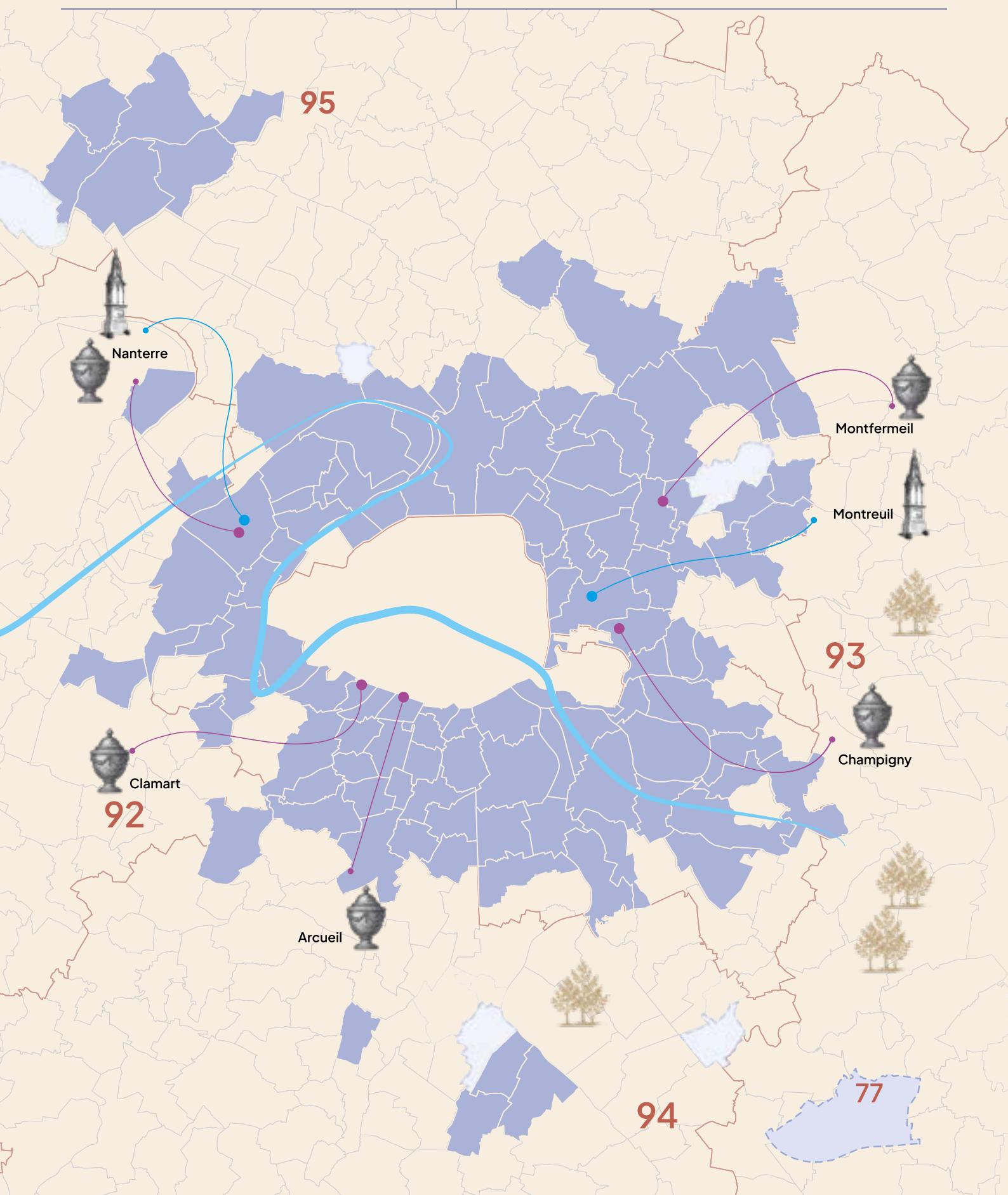
Chambres funéraires

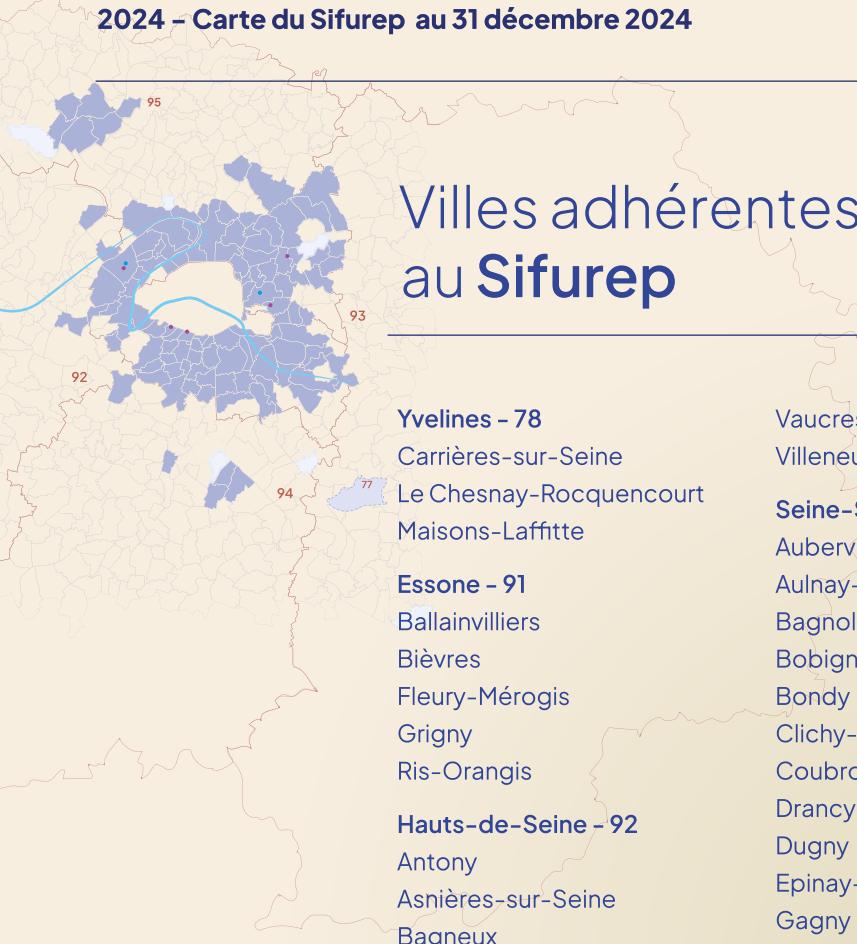
Communes adhérentes au Sifurep



Crématoriums

Communes en cours d'adhésion





Villes adhérentes au Sifurep

Yvelines – 78
 Carrières-sur-Seine
 Le Chesnay-Rocquencourt
 Maisons-Laffitte

Essonne – 91

Ballainvilliers
 Bièvres
 Fleury-Mérogis
 Grigny
 Ris-Orangis

Hauts-de-Seine – 92

Antony
 Asnières-sur-Seine
 Bagneux
 Bois-Colombes
 Boulogne-Billancourt
 Bourg-la-Reine
 Châtenay-Malabry
 Châtillon
 Chaville
 Clamart
 Clichy-la-Garenne
 Colombes
 Courbevoie
 Fontenay-aux-Roses
 Garches
 Gennevilliers
 Issy-les-Moulineaux
 La Garenne-Colombes
 Le Plessis-Robinson
 Levallois-Perret
 Malakoff
 Montrouge
 Nanterre
 Puteaux
 Rueil-Malmaison
 Saint-Cloud
 Sceaux
 Sèvres
 Suresnes
 Vanves

Vauresson
 Villeneuve-la-Garenne

Seine-Saint-Denis – 93

Aubervilliers
 Aulnay-sous-Bois
 Bagnolet
 Bobigny
 Bondy
 Clichy-sous-Bois
 Coubron
 Drancy
 Dugny
 Epinay-sur-Seine
 Gagny
 La Courneuve
 Le Blanc-Mesnil
 Le Bourget
 Le Pré-Saint-Gervais
 Les Lilas
 Les Pavillons-sous-Bois
 L'Île-Saint-Denis
 Montfermeil
 Montreuil
 Noisy-le-Sec
 Pantin
 Romainville
 Rosny-sous-Bois
 Saint-Denis Pierrefitte
 Saint-Ouen
 Stains
 Tremblay-en-France
 Villemomble
 Villepinte
 Villetteuse

Val-de-Marne – 94

Alfortville
 Arcueil
 Boissy-Saint-Léger
 Bonneuil-sur-Marne
 Bry-sur-Marne
 Cachan

Champigny-sur-Marne

Charenton-le-Pont

Chennevières-sur-Marne

Chevilly-la-Rue

Choisy-le-Roi

Créteil

Fontenay-sous-Bois

Fresnes

Gentilly

Ivry-sur-Seine

Joinville-le-Pont

La Queue-en-Brie

Le Kremlin-Bicêtre

Le Perreux-sur-Marne

L'Haÿ-les-Roses

Maisons-Alfort

Nogent-sur-Marne

Orly

Ormesson-sur-Marne

Rungis

Saint-Mandé

Saint-Maur-des-Fossés

Saint-Maurice

Sucy-en-Brie

Thiais

Valenton

Villejuif

Villeneuve-Saint-Georges

Vitry-sur-Seine

Val d'Oise – 95

Argenteuil

Auvers-sur-Oise

Ennery

Gonesse

Mériel

Méry-sur-Oise

Pontoise

Saint-Ouen-l'Aumône

Villiers-le-Bel

● Villes adhérentes à la centrale d'achat

